

Note économique

N° 130

JANVIER-FEVRIER 2011

POURQUOI L'ALLEMAGNE NE PEUT ETRE UN MODELE POUR LA FRANCE

**(A PROPOS DES DIVERGENCES DE PERFORMANCES
ECONOMIQUES ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE)**

PROPOSITIONS DE LA CGT POUR UNE RECONQUETE DE L'INDUSTRIE

Sommaire

| | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La France souffre d'un problème d'efficacité globale du système productif | 5 | La durée moyenne de travail est plus longue en France | 12 |
| Le débat ne peut être fondé sur une étude qui ne répond qu'aux attentes du patronat et du gouvernement | 6 | Le « coût horaire du travail » est plus faible en France..... | 12 |
| Un débat serein ne peut se fonder sur les vieilles revendications patronales..... | 6 | Limites et contradictions du « modèle allemand » | 14 |
| L'enjeu principal consiste bien à renforcer le système productif..... | 7 | La question fondamentale : quelle est la voie d'avenir ? | 15 |
| C'est bien le coût du capital qui handicape notre économie..... | 8 | Propositions de la Cgt pour la reconquête de l'industrie..... | 16 |
| Loin d'être un coût, le travail est un atout | 10 | Annexe 1 : Au nom de la compétitivité, le patronat et le gouvernement veulent intensifier l'offensive contre les salariés..... | 17 |
| Le « coût du travail » est plus élevé en Allemagne..... | 10 | Annexe 2 : Intervention de la CGT lors de la réunion de la Conférence nationale de l'industrie | 19 |
| La productivité du travail est plus forte en France | 11 | | |

L'économie française est en difficulté. Pour le monde du travail, la crise est toujours là. La situation de l'emploi ne s'améliore pas. La croissance économique peine à redémarrer. La pression des marchés financiers se fait plus insistante pour imposer de nouveaux sacrifices aux peuples et aux salariés. Faire un diagnostic correct de cette situation est un enjeu majeur.

L'Allemagne est citée en exemple. Elle aurait amélioré sa compétitivité et augmenté ses exportations grâce à un « compromis salarial ». Dans une telle présentation, l'excédent du commerce extérieur est considéré comme preuve de la puissance économique.

A l'opposée, la France aurait perdu des parts de marché à cause des coûts élevés du travail, des 35 heures et des prélèvements élevés sur le capital.

Pour justifier ces affirmations, le ministre de l'Industrie commande à un institut proche du patronat, Coe-Rexecode¹, une étude sur la compétitivité.

A partir de données dont beaucoup s'avèrent contestables voire erronées², les rédacteurs de cette étude n'hésitent pas à prendre pour cible principale les salariés et particulièrement sur le système de protection sociale. Tout cela au nom de la compétitivité et de l'avenir de notre industrie !

Un nouveau vocabulaire est même inventé pour la circonstance : il s'agirait de « recaler » les coûts industriels.

Que cela veut-il dire ?

Selon Coe-Rexecode : « L'objectif est une baisse de 5 à 10 % des coûts (...) par une mesure de réduction des charges pesant sur le travail, financièrement compensée autant que possible par une réduction significative des dépenses publiques. »

Sans attendre la tenue de la Conférence nationale sur l'industrie, le ministre de l'Industrie annonce qu'il

¹ Coe-Rexecode est un institut privé d'études économiques né de la fusion, à l'automne 2006, de deux instituts : Rexecode et le Centre d'observatoire économique de la Chambre de commerce de Paris. Il est financé notamment par des entreprises et des institutions financières.

² « France-Allemagne, les coûts tordus du travail », *Libération*, 14 février 2011.

Ph. Askenazy, « Compétitivité, l'erreur de calcul », *Le Monde*, 14 février 2011.

adhère aux préconisations de Coe-Rexecode pour un « *pacte de compétitivité industrielle*. »

Le Medef s'en est immédiatement réjoui.

Au nom d'une « *compétitivité équitable* » et d'un « *pacte de convergence et de compétitivité* » avec l'Allemagne, Mme Parisot revendique la même chose : « *réduire le coût du travail, alléger les prélèvements sur les entreprises, améliorer l'efficacité de la dépense publique.* »

La Cgt a dénoncé l'opération consistant à confier un tel travail à un institut proche du patronat³. Ce genre d'étude dont les conclusions sont censées guider les décideurs, doit être sinon confié, au moins s'appuyer sur les services publics comme l'Insee ou les institutions comme le Conseil économique, social et environnemental. Les premiers assurent normalement l'indépendance des commentaires qu'ils énoncent au vu des résultats qu'ils établissent en toute déontologie et selon leur qualification professionnelle ; le second permet la confrontation démocratique d'analyses et de points de vue différents, concernant des sujets hautement sensibles.

Les salariés ne sont pas dupes.

La compétitivité ne dépend que des coûts et particulièrement du « coût du travail ». Elle dépend surtout de la capacité industrielle du pays à fabriquer des produits de haute qualité.

Cela nécessite une politique industrielle pour créer des emplois qualifiés et bien rémunérés. Cela nécessite aussi des efforts plus conséquents en matière de recherche-développement et d'innovation.

Loin d'être un handicap, la valorisation des salaires est un atout. Elle est indispensable pour améliorer et reconnaître les qualifications. Elle est aussi nécessaire pour combattre les inégalités et soutenir la consommation qui est le moteur de la croissance économique.

Le patronat et le gouvernement tendent le piège du « coût du travail » pour mettre les salariés dans une position défensive.

Il faut démystifier le débat.

Ce qui handicape la France, ce ne sont ni les salaires, ni le système de protection sociale, ni les services publics. Ce sont là des atouts de la France.

³ Voir en annexe, le communiqué de la Cgt.

Ce qui handicape la France, c'est bien la stratégie des entreprises qui cherchent à maximiser leurs profits et leur rentabilité financière, surtout à court terme, au détriment de l'emploi, des salaires et de l'investissement productif. C'est aussi les choix publics qui favorisent la dérive dans la financiarisation au détriment de l'emploi qualifié, de la recherche et de l'innovation, et du développement des capacités productives.

La France souffre d'un problème d'efficacité globale du système productif

Le recul de l'industrie en France est préoccupant.

Sous la pression du mouvement social, le gouvernement a été obligé d'organiser les « Etats généraux de l'industrie ».

La Cgt y a activement participé pour avancer des propositions en faveur de la reconquête de l'industrie dans l'intérêt des travailleurs.

Elle poursuit cette démarche dans le cadre de la Conférence nationale de l'industrie (CNI) et au sein du Comité stratégique des filières (CSF) ⁴.

Parmi les sujets abordés figurent la question de la compétitivité et particulièrement les différences de performances entre la France et l'Allemagne.

La Cgt récuse l'offensive patronale visant à réduire la question de compétitivité au « coût du travail ». Elle insiste sur le fait que la France souffre d'un problème d'efficacité globale de son système productif.

Avant même les « Etats généraux de l'industrie », la Cgt avait organisé plusieurs initiatives notamment en 2005 et 2009 pour avancer des propositions pour la mise en place d'une politique industrielle et la reconquête de l'industrie.

La Cgt comme d'autres organisations syndicales ont également contribué au développement des idées en faveur de la reconquête de l'industrie au sein d'instances comme le Conseil économique et social.

⁴ Voir en annexe, l'intervention de la Cgt lors de la réunion de la Conférence nationale de l'industrie du 14 décembre 2010.

Ainsi, en 2008, le Conseil économique et social montre que la financiarisation de l'économie constitue un obstacle sérieux au développement de l'activité économique, et particulièrement de l'industrie, et formule un ensemble de propositions pour dynamiser l'investissement productif. ⁵

Ces questions sont aussi abordées par un ensemble d'organismes de recherche.

En 2008, le Conseil d'analyse économique (CAE), qui est placé auprès du Premier ministre, publie un rapport consacré aux performances exportatrices de la France et de l'Allemagne ⁶. Ce rapport conclut notamment que pour pouvoir exporter il faut d'abord améliorer l'efficacité globale du système productif : « *La séquence est bien efficacité d'abord et exportation ensuite.* »

Le rapport précise aussi : « *Ce n'est pas tant d'une aide à l'exportation dont les entreprises françaises ont besoin, que d'une politique beaucoup plus horizontale rehaussant le niveau d'efficacité de l'ensemble des entreprises françaises.* »

Selon ce rapport, « *la France, pour améliorer sa compétitivité, doit intensifier ses efforts de R & D (recherche-développement), d'innovation, de formation et de qualification des personnes, mais aussi favoriser la croissance des petites entreprises.* »

S'agissant des performances allemandes, le rapport du CAE souligne que l'Allemagne a adopté une « *politique non coopérative* » pour améliorer ses performances à l'exportation. En particulier, le patronat allemand a intensifié la pression sur les salaires pour compenser le niveau élevé de l'euro notamment par rapport au dollar.

En 2010, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) publie une étude sur le même sujet ⁷. Cette étude souligne à juste titre que la recherche de compétitivité au prix de la contraction des salaires est contreproductive car « *les gains en termes de parts de marché qu'elle induit se font nécessairement au détriment des partenaires* »

⁵ N. Mansouri-Guilani, *Dynamiser l'investissement productif en France*, 2008.

⁶ L. Fontagné et G. Gaulier, *Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne*, Conseil d'analyse économique, 2008.

⁷ C. Blot et M. Cochard, « Compétitivité des pays de la zone euro. Le coût de la compétitivité à tout prix », *Lettre de l'OFCE*, n° 322, 6 juillet 2010.

commerciaux les plus proches, ce qui ne peut assurément pas servir de modèle de croissance dans un espace économique intégré tel que la zone euro. D'autre part, des gains de compétitivité résultant d'une modération salariale pèsent sur la consommation des ménages privant ainsi la croissance d'un moteur essentiel, surtout quand ce type de stratégie est poursuivi par un grand pays. »

Le débat ne peut être fondé sur une étude qui ne répond qu'aux attentes du patronat et du gouvernement

A l'évidence, les conclusions de ces rapports et études ne répondaient pas aux attentes du gouvernement, pas plus qu'à celles du patronat. C'est pourquoi la ministre de l'Industrie a fait appel à Coe-Rexecode.

Le point de départ de Rexecode est le suivant : au cours des 10 dernières années, l'Allemagne gagne des parts de marché à l'exportation ; inversement, la France perd des parts de marchés. L'Allemagne cumule des excédents commerciaux, alors que le solde du commerce extérieur de la France demeure déficitaire.

De ces constats que personne ne nie, Coe-Rexecode tire deux conclusions majeures :

1°) il faut limiter le rôle de la loi pour donner de la place aux négociations surtout au niveau de l'entreprise ;

2°) à défaut de réduire les salaires directs, il faut :

- réduire les cotisations sociales acquittées par les employeurs (que Coe-Rexecode, tout comme le Medef, n'hésite pas à appeler « charges sociales »),
- supprimer l'ISF (impôt sur la fortune).

Un débat serein ne peut se fonder sur les vieilles revendications patronales

Les exigences formulées par l'étude de Coe-Rexecode ne sont pas nouvelles.

Cette étude répète, sous une nouvelle présentation, ce que le patronat et les libéraux réclament depuis des années.

Inverser la hiérarchie des normes, voire la remettre en cause, est un vieux rêve patronal.

L'objectif est de déséquilibrer davantage les rapports de force au détriment des travailleurs.

La référence au « modèle allemand » ne règle pas le problème. Le mode de négociation sociale en France et en Allemagne a des trajectoires historiques différentes correspondant à un ensemble de facteurs économiques, sociaux et politiques.

La promotion des exportations est utilisée comme prétexte pour justifier la revendication patronale de l'abaissement de la rémunération de la force de travail.

Dans l'optique de l'intérêt général et particulièrement des salariés, la promotion des exportations ne constitue pas en soi un objectif. Ce qui compte, c'est bien un développement économique et social durable, un développement humain durable. Sinon, on tombera dans le piège de mercantilisme qui fait de l'accumulation de l'excédent du commerce extérieur une fin en soi.

A quoi bon exporter davantage et cumuler des excédents du commerce extérieur si ces excédents sont réalisés au détriment des salariés, au prix d'une pression sur les salaires et les conditions de travail ?

L'amélioration de la performance de l'Allemagne s'explique par un ensemble de facteurs structurels et conjoncturels (voir plus loin). Rappelons brièvement ici qu'au cours des années 2000, le patronat allemand, épaulé par le gouvernement, a mené une politique offensive contre les salariés allemands et, de fait, contre les salariés des autres pays européens à qui ont demandé maintenant de suivre une voie analogue.

Cette politique est connue sous le nom de « désinflation compétitive ».

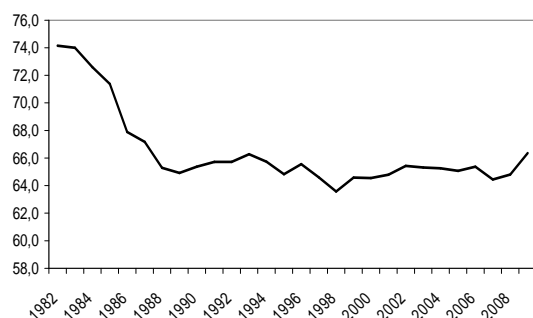
Les salariés français ont déjà expérimenté cette politique et souffert ses conséquences graves en termes d'emploi, de salaires, de conditions de travail et de protection sociale.

En effet, la politique dite de « désinflation compétitive », qui a été opérée en France à partir de 1983, était fondée sur les mêmes principes. Au nom de la compétitivité, le patronat, épaulé par le gouvernement de l'époque, a exercé une forte pression sur les salaires et l'emploi. La part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de 8 points,

en même temps que le chômage et la précarité se développaient⁸.

Graphique 1

**Part de la masse salariale dans la Valeur ajoutée
(en %)**



Source : Insee, Comptes nationaux.

Cette politique a permis aux entreprises françaises d'accroître leurs profits et, pour certaines d'entre elles, leurs exportations. Le solde du commerce extérieur de la France est devenu excédentaire. Toutefois, cet excédent a été largement utilisé pour financer les exportations de capitaux.

Cet excédent du commerce extérieur n'étant pas obtenu grâce à un renforcement et une efficacité plus grande du système productif, il ne pouvait pas perdurer.

La proposition principale de Coe-Rexecode, à savoir réduire les cotisations sociales des employeurs, s'inscrit dans ce schéma déjà expérimenté, qui a échoué.

La baisse des cotisations sociales des employeurs est synonyme de la baisse des salaires, plus exactement de la partie socialisée du salaire. De plus, elle aggrave davantage le problème de financement de la protection sociale et risque de conduire à une baisse des prestations.

A défaut de préconiser une baisse des prestations du système de protection sociale, Coe-Rexecode avance l'idée d'une compensation par la réduction des dépenses publiques, ce qui reviendrait au même : un affaiblissement des moyens d'intervention de la puissance publique et une dégradation de la qualité des services publics avec des conséquences graves sur le niveau de vie des citoyens et sur le potentiel productif du pays.

L'enjeu principal consiste bien à renforcer le système productif

L'approche libérale, qui domine aussi l'étude de Coe-Rexecode, considère que pour améliorer la compétitivité, il faut avant tout réduire le « *coût du travail par unité de production* » ou le « *coût salarial unitaire* »⁹.

Cette approche fait l'impasse sur deux points essentiels :

1°) L'amélioration de la productivité du travail, par exemple en réduisant la masse salariale, n'est pas synonyme d'une meilleure performance globale du système productif.

⁸ Des travaux relatifs à cette période montrent que durant les années 1980, les hausses des taux de cotisations patronales ont été payées par les salariés (et donc pas par les actionnaires). Ainsi, J-Ph.Cotis et A. Loufir ont établi les constats suivants : « *Les modèles macroéconomiques français attribuent aux cotisations sociales salariés et employeurs un impact asymétrique sur le coût du travail: les hausses de cotisations salariés entraîneraient une baisse du salaire net qui laisserait inchangé le coût du travail total alors que les hausses de cotisations employeurs seraient intégralement répercutées en augmentation du coût du travail. L'étude présentée ici a pour objet de tester empiriquement, pour la France et cinq autres pays européens, la validité de cette proposition, à l'aide d'une "équation de salaire" incorporant les taux de cotisations salariés et employeurs. Il apparaît que ni les cotisations employeurs ni les cotisations salariales n'influencent à moyen terme le coût du travail mais pèsent au contraire sur le pouvoir d'achat des salaires nets. Une variation de cotisations employeurs n'influence en particulier le coût du travail que de manière transitoire.* » Cf. J-Ph.Cotis et A. Loufir (1990), « Formation des salaires et incidence des cotisations sur le coût du travail », *Economie et prévision*, n° 92-93.

⁹ Le coût salarial unitaire mesure la différence entre l'évolution des salaires et celle de la productivité apparente du travail. La productivité du travail se mesure comme le rapport entre la valeur ajoutée et le travail engagé.

De plus, elle conduit à terme à une insuffisance de débouchés et nourrit le risque d'une crise économique et sociale.¹⁰

2°) L'efficacité du système productif ne dépend pas uniquement du travail ; elle dépend aussi de la façon dont le capital est utilisé.

En effet, les gains de productivité obtenus au prix de la pression sur la masse salariale (en termes d'emplois, de salaires et de conditions de travail) pourraient bien être captés par les détenteurs de capitaux au détriment de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation, du développement des investissements productifs.

L'enjeu fondamental porte donc sur l'amélioration de l'efficacité globale du système productif. Focaliser le débat sur le seul aspect du coût salarial est réducteur et dangereux.

Comme le souligne un ensemble de travaux sérieux, dont certains cités plus haut, la compétitivité résulte de plusieurs facteurs :

- la qualité de la main-d'œuvre, des infrastructures et des services publics,
- la capacité d'innovation,
- la cohérence du tissu productif et particulièrement les relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants,
- les liens entre l'industrie et le secteur financier,
- la relative cohérence et l'homogénéité des territoires par les politiques nationales et territoriales qui en ont la charge, etc.

C'est bien le coût du capital qui handicape notre économie

En termes comptables, la compétitivité dépend des coûts de production. Les variations du taux de change joue également un rôle, plus ou moins déterminant selon les secteurs d'activité.

Les concepts de « compétitivité-prix » et « compétitivité-coûts » rendent compte de ces différents facteurs.

Comme cela a été évoqué plus haut, sous la pression de l'idéologie libérale, le débat sur la compétitivité est focalisé notamment sur le « coût du travail » et dans une moindre mesure sur la fiscalité du capital. Ce n'est donc pas étonnant si les principales propositions de Coe-Rexecode, largement médiatisées, tournent autour de ces deux thèmes.

L'approche libérale néglige traditionnellement deux facteurs fondamentaux d'efficacité globale du système productif :

- le coût du capital,
- la compétitivité hors coûts et notamment la qualité des produits.

1. Le coût du capital

Le coût du capital représente la somme des intérêts versés aux créanciers et des dividendes versés aux actionnaires. C'est la part de la valeur ajoutée, des richesses créées par les travailleurs, qui est mobilisée non pour rémunérer les salariés ou développer les capacités de production, mais pour rémunérer les détenteurs de capitaux et particulièrement les actionnaires.

Or, en France cette part est en forte progression depuis des années.

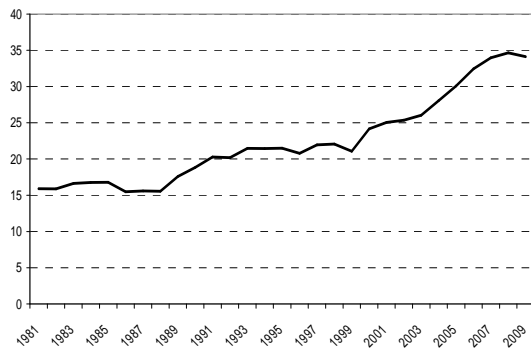
Les charges d'intérêt et les dividendes versés aux actionnaires représentent aujourd'hui un tiers de la valeur ajoutée créée dans les entreprises.

Ces prélèvements ont été multipliés par deux depuis 30 ans, passant de 16 % de la valeur ajoutée en 1981 à 34 % en 2010.

¹⁰ Voir « Récession sociale et récession économique : quels liens ? Quelles réponses ? », *Note économique*, n° 120, septembre 2008.

Graphique 2

Coût du capital
(dividendes et intérêts versés en % de la valeur ajoutée)



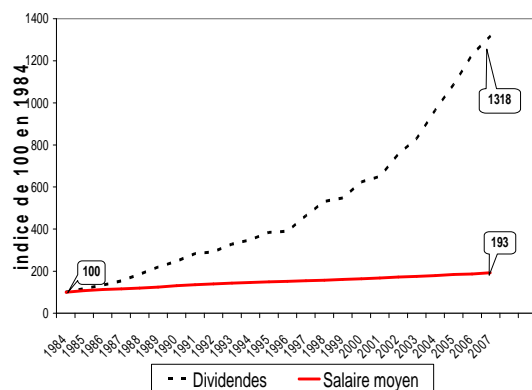
Source : Insee, Comptes nationaux.

Depuis 25 ans, les dividendes versés aux actionnaires progressent 4 fois plus vite que le salaire moyen : le salaire moyen a augmenté en moyenne de 2,8 % par an, les dividendes de 11,5 %.

En l'espace de 25 ans, le salaire moyen n'a même pas doublé, alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par treize.

Graphique 3

Evolution du salaire moyen et des dividendes



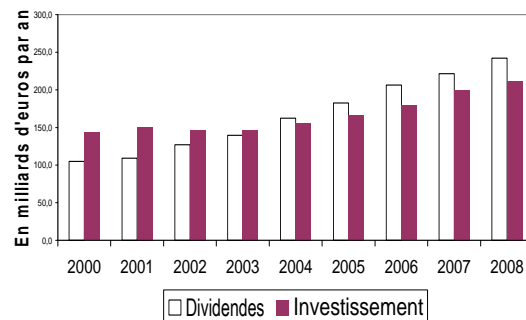
Lecture : sur la base de 100 en 1984, le salaire moyen s'établit à 193 en 2008, et les dividendes versés aux actionnaires à 1 319.

Source : Insee, Comptes nationaux.

Depuis déjà plusieurs années, le montant des dividendes versés aux actionnaires dépasse celui de l'investissement productif réalisé par les entreprises.

Graphique 4

Dividendes versés aux actionnaires et investissement



Source : Insee, Comptes nationaux.

2°) La compétitivité hors coûts

La « compétitivité hors prix » ou « compétitivité hors coûts » dépend d'un ensemble de facteurs : la qualité des produits, l'innovation et la réactivité des entreprises à la demande du client, etc.

Ces facteurs sont identifiés depuis longtemps, mais ils n'ont jamais été traités sérieusement en France. Ils expliquent largement la divergence de performances entre la France et l'Allemagne

L'étude de Coe-Rexecode reconnaît un certain nombre de ces facteurs. Mais au lieu de tirer des conclusions de ces constats généralement admis, Coe-Rexecode développe un discours idéologique sur le « coût du travail » et la fiscalité du patrimoine.

En ce qui concerne la fiscalité du patrimoine, sans aucune démonstration factuelle, l'étude de Coe-Rexecode défend le vieux discours patronal selon lequel l'ISF (impôt sur la fortune) et les droits de succession poseraient un problème de transmission des entreprises, ce qui serait nuisible à la compétitivité de l'économie française.

Ce discours est totalement infondé. Il est constamment utilisé pour justifier les réductions d'impôts sur les revenus du capital et sur les riches. Or, l'expérience montre que la multiplication de ces exonérations n'a aucun effet positif sur le renforcement du système productif.

Encadré 1

172 milliards d'euros de « niches fiscales et sociales » pour les entreprises

Niches fiscales :

- 35 Md € : dépenses fiscales (293 mesures), soit 14 % de recettes fiscales nettes de l'État ;

- 71 Md € : mesures dérogatoires déclassées

Niches sociales (91 dispositifs) : 66 Md €, soit 15 % des recettes de la Sécurité sociale, dont 31,5 Md € sous la forme d'allègements généraux et d'exonérations ciblées.

Source : Cour des comptes, 2010.

Sur la question du « coût du travail », l'étude de Coe-Rexecode présente un ensemble de données qui s'avèrent contestables voire erronées.

Les chiffres sont fondés sur des données provisoires qui ont été largement révisées par l'Insee.

De plus, les chiffres utilisés par Coe-Rexecode sont fondés sur une enquête européenne dont la méthodologie est complètement discutable (voir plus loin, l'encadré 2).

Loin d'être un coût, le travail est un atout

La notion de « coût du travail » a une connotation idéologique. Il est utilisé par le patronat et les libéraux pour culpabiliser les travailleurs.

En prétendant que le « coût du travail » est plus élevé en France, le patronat veut mettre les salariés et les organisations syndicales en position défensive.

Il ne s'agit pas pour nous de nous faire embarquer dans la démarche consistant à prouver que le « coût du travail » est plus faible en France. Mais dans la mesure où l'argument du « coût du travail » est avancé par le patronat, il est utile d'y apporter des éléments de clarification.

La notion du « coût du travail » renvoie à des réalités différentes, surtout lorsqu'il s'agit de comparaisons internationales. Par exemple, les cotisations sociales ne recouvrent pas la même chose en France et en Allemagne.

Généralement, on définit le « coût du travail » comme la somme de rémunérations brutes

annuelles et de cotisations sociales dites « patronales ». Dans certains cas, surtout en comparaisons internationales, on se réfère aussi au salaire brut et au revenu salarial après impôts. Ces approches complémentaires renseignent notamment sur les différents aspects du financement de la protection sociale et plus généralement celui de l'intervention publique.

Par ailleurs, dans les débats autour du « coût du travail », on distingue son niveau à un moment donné et l'évolution de celui-ci dans le temps. Ce sont là des réalités distinctes qu'il ne faut pas confondre.

Ainsi, au cours de ces dernières années, le « coût salarial » moyen a augmenté plus vite en France qu'en Allemagne, mais cela ne signifie pas que le niveau des salaires en France dépasse aujourd'hui celui observé en Allemagne.

Le débat sur le « coût du travail » porte aussi sur le temps de travail et la quantité de richesses produites en un laps de temps donné, c'est-à-dire la productivité du travail.

Le « coût du travail » est plus élevé en Allemagne

Selon l'Office des statistiques de l'Union européenne, Eurostat, en 2008, dernière année pour laquelle les données pertinentes sont disponibles, la rémunération de la force de travail était plus élevée en Allemagne qu'en France, qu'il s'agisse du « coût du travail » global (qui intègre le salaire brut et les cotisations sociales dites patronales), du salaire brut ou du revenu salarial après impôt.

Le niveau du « coût de travail » (salaire brut plus cotisations sociales dites patronales) est plus élevé en Allemagne.

En 2008, le « coût du travail » annuel par salariés travaillant à temps plein dans les secteurs privés concurrentiels (l'industrie et les services) est de 52 458 € en Allemagne contre 46 711 € en France, soit un écart de 12 %.

Le niveau du salaire annuel brut est aussi plus élevé en Allemagne.

Le salaire annuel brut est de 43 942 € en Allemagne contre 32 826 € en France, soit une différence de 34 %.

Enfin, le niveau du revenu après impôt est également plus élevé en Allemagne.

Le revenu net après impôt est de 25 167 € en Allemagne contre 23 694 € en France, soit une différence de 6 %.¹¹

Ces dernières années, le « coût du travail » a évolué moins vite en Allemagne

Qu'en est-il alors de l'évolution du « coût du travail » ?

L'étude de Coe-Rexecode sous-estime la question du niveau de salaire et se focalise sur l'évolution du « coût du travail ».

Au cours des années 2000, le « coût horaire moyen de la main-d'œuvre » a progressé plus lentement en Allemagne qu'en France¹² : sur la base de 100 en 2000, l'indice du coût de la main-d'œuvre est passé à 115 en Allemagne en 2008 ; il a atteint 130 en France.

Il faut préciser que ces chiffres expriment les évolutions en moyenne. Une grande partie des salariés a souffert, et continue de souffrir, de la faiblesse des salaires. Ce sont surtout les hauts et très hauts salaires qui ont fortement augmenté au cours des années 2000, en France tout comme en Allemagne.

Cette évolution plus favorable des salaires en France explique le fait que la croissance économique a été plus forte en France et la récession économique moins prononcée.

Tableau 1- Taux de croissance du PIB (% par an)

| | Moyenne 1986-96 | Moyenne 1997- 2008 | 2009 | 2010 |
|-----------|--------------------|--------------------------|------|------|
| France | 2,1 | 2,2 | -2,5 | 1,6 |
| Allemagne | 2,6 | 1,6 | -4,7 | 3,5 |

Source : OCDE.

Raisonnement fallacieux de Coe-Rexecode

L'argument de l'étude est le suivant : sur les questions structurelles (cohérence du système productif, recherche-développement, main-d'œuvre qualifiée, etc.), la France a été toujours en retard

par rapport à l'Allemagne. Son seul « avantage compétitif » aurait été, selon Coe-Rexecode, ses coûts salariaux plus faibles. Or, la hausse plus rapide des coûts salariaux en France au cours des années 2000 priverait la France de ce dernier « avantage compétitif ».

Ce raisonnement est totalement absurde. Pourquoi faudrait-il admettre comme une fatalité que la France demeure derrière l'Allemagne pour tout ce qui relève des aspects structurels ?

Il ne s'agit pas pour nous d'éluider la question de l'évolution des salaires.

Loin d'être un handicap, la hausse des salaires est un atout et une nécessité, surtout dans le contexte actuel.

Evidemment, nos revendications ne se limitent pas à la hausse des salaires. La Cgt fait aussi un ensemble de propositions pour renforcer le système productif. C'est dans une telle perspective que la revendication de la hausse des salaires trouve toute sa pertinence.

La productivité du travail est plus forte en France

On pourrait supposer que l'existence d'un niveau de salaires plus élevés en Allemagne s'expliquerait par une productivité du travail plus forte dans ce pays.

Tel n'est pas le cas.

D'après l'OCDE, le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée, qui est une mesure de la productivité apparente du travail, est plus élevé en France qu'en Allemagne.

Sur la base de 100 pour les Etats-Unis, la France se situe à 96,2, l'Allemagne à 91,4.

Il faut aussi souligner qu'au cours des dix dernières années, la productivité du travail a progressé plus vite en France qu'en Allemagne.

¹¹ Commission des comptes de la Sécurité sociale, *op. cit.*

¹² *Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale*, juin 2010

Tableau 2- Evolution de la productivité du travail dans l'industrie entre 1997 et 2007
(taux de croissance annuels moyens)

| | France | Allemagne |
|--------------------------|--------|-----------|
| Productivité horaire | 3.7 | 3.5 |
| Productivité par salarié | 3.3 | 3.2 |

Sources : Alpha études d'après données des comptabilités nationales française et allemande.

La durée moyenne de travail est plus longue en France

Selon Coe-Rexecode, l'écart de performances entre les deux pays s'expliquerait aussi par un nombre d'heures travaillées plus élevé en Allemagne.

Tel n'est pas le cas non plus.

D'après Eurostat, les Français travaillent en moyenne 160 h de plus par an que les Allemands.

La durée moyenne du travail, temps complet et temps partiel confondus, est de 1 309 heures en Allemagne, contre 1 469 heures en France.

La durée effective hebdomadaire moyenne du travail pour l'ensemble des salariés est aussi plus élevée en France : 35,2 heures contre 34,9 heures en Allemagne.

Les données de l'OCDE le confirment aussi : la durée moyenne du travail est plus longue en France.

Selon ces données, la durée hebdomadaire du travail a même augmenté en France entre 2000 et 2008, alors qu'elle a diminué en Allemagne.

Tableau 3- Durée hebdomadaire du travail (heures)

| | France | Allemagne |
|------|--------|-----------|
| 2000 | 37,2 | 37,1 |
| 2008 | 38,0 | 35,7 |

Source : OCDE.

Il convient cependant de rappeler que la situation n'est pas la même pour les salariés à temps complet et à temps partiel.

Pour les salariés travaillant à temps partiel, la durée de travail moyenne est supérieure en France. En revanche, pour les salariés à plein temps des secteurs de l'industrie et des services, la durée effective moyenne est plus élevée en Allemagne : 41 heures par semaine, contre 38,1 heures en France.

Le passage aux 35 h a coïncidé avec une hausse de la productivité du travail

Le patronat et les libéraux renouvellent leurs attaques contre les 35 h. La réduction du temps de travail serait, selon eux, un facteur explicatif de la détérioration de la compétitivité française.

C'est faux.

Selon l'OFCE : « au cours de la période suivant la mise en place des 35 heures, l'évolution de la compétitivité a été bien plus favorable en France que chez la plupart de ses voisins européens, grâce à une modération salariale et d'importants gains de productivité dans l'industrie (+2,4 % annuels sur la période, secteur qui est le principal contributeur aux échanges commerciaux mondiaux. »¹³

Le « coût horaire du travail » est plus faible en France

Le « coût horaire du travail » est calculé à partir du coût annuel du travail et du nombre d'heures effectivement travaillées.

Selon les données d'Eurostat, le coût horaire du travail dans le secteur privé (industrie et services) est plus élevé en Allemagne : 24,6 € contre 23,6 € en France.

Il convient cependant de rappeler qu'en termes d'évolution du coût horaire, comme dans le cas du coût annuel, l'écart entre les deux pays se rétrécit du fait d'une plus grande modération salariale en Allemagne au cours des années 2000.

¹³ Lettre de l'OFCE, op. cit.

Le coût horaire français, qui représentait 87 % de celui constaté en Allemagne en 2000, est passé à 96 % en 2008.

Dans son rapport de 2009, le Conseil des prélèvements obligatoires dresse les mêmes constats.

La France se situe ainsi au 8^{ème} rang des 27 pays membres de l'Union européenne, en deçà de la moyenne européenne à 15 et à 27, bien derrière l'Allemagne qui occupe le 5^{ème} rang.

En tenant compte de la productivité apparente du travail, la rémunération des salariés est plus élevée au Danemark, en Suède, en Finlande, en Autriche, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas.

Tableau 4- Coût du travail compte tenu de la productivité du travail

| | Valeur | Rang |
|---------------|--------------|----------|
| Danemark | 139,73 | 1 |
| Suède | 125,36 | 2 |
| Finlande | 111,98 | 3 |
| Autriche | 105,27 | 4 |
| UE à 15 | 100 | |
| Allemagne | 96,33 | 5 |
| Italie | 93,29 | 6 |
| Pays-Bas | 87,84 | 7 |
| UE à 27 | 86,68 | |
| France | 83,75 | 8 |

Lecture du tableau :

Pour la moyenne de l'Union européenne à 15, le « coût du travail » en tenant compte de la productivité du travail est pris comme référence (chiffre de 100 dans la deuxième colonne). Pour l'Union européenne à 27, ce même coût est de 86,68.

Source : D'après Conseil des prélèvements obligatoires, Les prélèvements obligatoires des entreprises dans une économie globalisée, octobre 2009.

Encadré 2

Des calculs contestés

D'après l'étude de Coe-Rexecode, en 2008 le « coût horaire du travail » dans l'industrie serait supérieur en France qu'en Allemagne : 37 euros contre 33 euros outre-Rhin. Selon cette étude, les salaires horaires dans l'industrie française auraient augmenté de près de 60 % entre 2000 et 2008 !

Comment est-on arrivé à un tel résultat ?

Coe-Rexecode utilise les comptes nationaux lorsqu'il s'agit de comparer la productivité du travail. Mais lorsqu'il s'agit des salaires et du « coût du travail », il prend une autre source : l'enquête européenne sur le « coût de la main-d'œuvre ».

Selon Philippe Askenzay, professeur d'économie et spécialiste des questions relatives au travail¹⁴, la vague 2008 de cette enquête est inadaptée à la régulation française du temps du travail et implique un « bricolage » pour estimer le nombre d'heures travaillées dans l'Hexagone.

Ainsi, par exemple, un salarié qui a 12 semaines de congés payés et jours fériés et qui travaille dans les faits 45 heures pendant ses semaines de présence, travaille 1 800 heures dans l'année (45 h X 40 semaines).

Mais l'enquête européenne tient compte du nombre d'heures « conventionnelles », soit 35 heures par semaine. Selon l'enquête, ce salarié aura travaillé seulement 1 400 heures dans l'année (35 h X 40 semaines).

Ainsi, alors que, selon les comptes nationaux, les salariés français de l'industrie travaillent plus longtemps que leurs homologues allemands, l'enquête européenne obtient strictement l'inverse : une durée du travail 10 % plus faible en France qu'en Allemagne. Dès lors, le « coût horaire du travail » devient arithmétiquement plus élevé en France.

14 Ph. Askenzay, « Compétitivité : erreur de calcul », *Le Monde*, 14 février 2011.

Limites et contradictions du « modèle allemand »

Comme cela a été évoqué plus haut, l'amélioration des performances exportatrices de l'Allemagne s'explique par un ensemble de facteurs structurels et conjoncturels.

Trois facteurs jouent surtout un rôle déterminant :

1°) une structure productive qui a préservé une relative cohérence :

- une place plus importante de l'industrie dans l'économie nationale : l'industrie représente à peu près un quart de la valeur ajoutée globale en Allemagne, soit deux fois plus qu'en France (source : Eurostat) ;
 - un pourcentage plus important de main-d'œuvre qualifiée et notamment d'ingénieurs dans les entreprises allemandes ;
 - une sensibilité plus importante pour préserver les compétences dans l'entreprise : pendant la récession de 2008-2009, les entreprises allemandes ont instauré un mécanisme de mutualisation pour éviter des licenciements des salariés auxquels elles devaient faire appel avec le retour de la croissance ;
 - des efforts plus intenses en matière de recherche-développement (R & D) et d'innovation :
 - l'Allemagne consacre 2,6 % de son PIB à la R & D, la France 2 % seulement ;
 - l'Etat français consacre chaque année 4 milliards d'euros au titre de « crédit impôt recherche ». Un tel dispositif n'existe pas en Allemagne.
- Le crédit impôt recherche profite très peu à la recherche, surtout dans l'industrie et dans les PMI.
- Il déresponsabilise les groupes dans leurs efforts en matière de recherche-développement : ils en profitent sans nécessairement réaliser leurs programmes en France.
- des relations plus équilibrées entre les grandes entreprises et les entreprises de tailles petite et moyenne ;
- 2°) une financiarisation de l'économie et surtout de l'industrie moins prononcée :
- des relations plus équilibrées entre les entreprises en générale, et particulièrement les

entreprises industrielles, et les banques et institutions financières ;

- une plus grande présence des entreprises familiales et une moindre présence des actionnaires étrangers ;

3°) une plus grande sensibilité de la puissance publique et du patronat au respect des impératifs du dialogue social.

Le mouvement contre la réforme des retraites en France est à cet égard éloquent. En dépit d'un fort mouvement de protestation, le président de la République et le gouvernement français n'ont voulu rien entendre et n'ont pas accepté la revendication légitime de discussions et de négociations sérieuses avec les organisations syndicales.

Tableau 5- Détention du capital des entreprises (en % du total)

| | France | Allemagne |
|------------------|--------|-----------|
| <u>Etrangers</u> | | |
| 1997 | 25 | 15 |
| 2004 | 40 | 21 |
| <u>Familles</u> | | |
| 1997 | 12 | 16 |
| 2004 | 6 | 15 |

Source : Odile Chagny, « Les mutations du modèle allemand », Alpha études, octobre 2010.

Evidemment, le « modèle » allemand n'est pas exempt de défauts. En particulier, le « modèle social » allemand n'est pas resté à l'abri du libéralisme. La financiarisation a aussi pénétré l'économie allemande...

Des reculs sociaux sans précédent

Le patronat allemand a largement profité du chantage aux délocalisations et du changement des rapports de force en sa faveur pour imposer aux salariés des reculs sans précédent.

Ainsi, « la réforme du marché du travail » a conduit à un abaissement des droits et au développement de la précarité.

Les exemples de reculs sociaux ne manquent pas. Chez Volkswagen, les salariés ont quatre statuts différents. Dans certaines branches, les salariés intérimaires sont payés moitié moins que leurs

homologues travaillant dans le même établissement.

En janvier 2007, au nom de l'amélioration de la compétitivité, le gouvernement allemand a augmenté la TVA de 3 points (de 16 % à 19 %). Cette « TVA sociale » a été introduite en contrepartie d'une baisse des taux de cotisation chômage.

Initialement, les recettes de la hausse de la TVA devaient être affectées à une baisse de deux points du taux de cotisation chômage (de 6,5 % à 4,5 %). Au final, deux tiers de cette hausse ont été affectés à la réduction du déficit budgétaire de l'Etat.

Des externalisations tous azimuts

Profitant de l'effondrement des systèmes soviétiques, les entreprises allemandes ont procédé à des externalisations massives d'activités vers les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), tout en préservant des bases productives dans le pays. Ces externalisations ont permis d'améliorer les bénéfices des entreprises.

Cette stratégie n'est évidemment pas exempte de contradictions : « *La stratégie allemande a une limite intrinsèque : on ne peut pas toujours plus outsourcer en amont et la cohérence du processus industriel peut finalement être mise en cause (difficultés du contrôle qualité, sensibilité aux interruptions de fourniture, etc.).* »¹⁵

Les entreprises françaises ont fait un autre choix. Les grandes entreprises, et dans leur sillage leurs sous-traitants, ont délocalisé des pans entiers d'activités à l'étranger. « *Ainsi les constructeurs automobiles français ont plus souvent choisi de localiser dans des pays à bas coût l'ensemble de la production de certains modèles, de telle sorte qu'ils ont pour la première fois en 2006, produit plus d'automobiles à l'étranger qu'en France.* »¹⁶

En effet, la production des voitures en France par les constructeurs français ne cesse de diminuer.

La production de PSA en France a diminué de 31 % entre 2005 et 2010, passant de 1,8 million de voitures à 1,2 million.

Celle de Renault a baissé de 53 %, passant de 1 million de voitures en 2005 à la moitié en 2010.

¹⁵ Fontagné et Gaulier, *op. cit.*

¹⁶ *Ibidem.*

Une demande intérieure atone

La faiblesse du pouvoir d'achat à cause de la forte pression exercée sur les salaires et la hausse de la TVA a pesé sur la consommation des ménages et la demande interne en Allemagne.

La faiblesse de la demande intérieure a eu des effets négatifs en Allemagne et pour les autres pays européens :

- elle a contraint les débouchés des entreprises allemandes, les incitant à renforcer leurs exportations ;
- elle a pesé aussi sur la croissance économique en Allemagne (cf. tableau plus haut) ;
- la faiblesse de la demande intérieure en Allemagne a également réduit les débouchés des entreprises européennes en Allemagne ; et cela alors même que les entreprises allemandes augmentaient leurs exportations vers ces pays.

Dans l'optique des travailleurs, cette stratégie est perdante des deux côtés. Les salariés allemands l'ont payé cher, particulièrement en termes de salaires et de droits sociaux. Les salariés des autres pays européens ont été aussi pénalisés en termes de salaires et d'emploi.

Cette stratégie est totalement contradictoire avec les exigences de solidarité qui s'imposent pour changer le contenu de la construction européenne, en faveur des travailleurs.

Evidemment, ce n'est pas un tel schéma qui pourrait inspirer les travailleurs, en l'occurrence ici en France.

La question fondamentale : quelle est la voie d'avenir ?

Tel qu'il est engagé par le gouvernement et le Medef, le débat sur la compétitivité est biaisé. Cela empêche un débat serein sur la question fondamentale de l'avenir de la France.

Au cours des années 2000, le discours dominant du Medef était fondé sur l'illusion des « entreprises sans usines ». En termes sociaux, la référence était le « modèle danois », la « flexi-sécurité » ou la « flexicurité »..

Ce discours faisait suite à un autre, répandu dans les années 1980 et 1990, concernant le « modèle japonais ».

Aujourd'hui, on nous invite à imiter les Allemands, plus exactement à opter pour un modèle économique fondé sur la promotion des exportations à partir de la compression du « coût du travail ».

Cette référence récurrente aux « modèles » exprime en fait le manque de créativité du patronat et des libéraux français, et l'absence d'une véritable démocratie sociale en France.

La référence à l'Allemagne s'inspire d'une vision mercantiliste qui fait de l'excédent du commerce extérieur une fin en soi. Comme cela a été évoqué plus haut, ce qui compte, c'est bien un développement économique et social qui respecte l'équilibre écologique et l'écosystème, un développement humain durable.

Propositions de la Cgt pour la reconquête de l'industrie

Dans cette perspective, la Cgt fait un ensemble de propositions pour dynamiser l'économie.

La reconquête de l'industrie articulée aux services modernes et notamment aux services publics de qualité fait partie intégrante de ces propositions.

Cela requiert la mise en place d'une véritable politique industrielle pour améliorer l'efficacité globale du système productif.

Plusieurs priorités se présentent ; elles sont autant d'enjeux de luttes et de conquête des droits pour les travailleurs :

1. Développer les emplois et les qualifications
 - Valoriser les salaires et réduire voire supprimer les éléments de rémunération non soumis aux cotisations sociales ;
 - En finir avec les exonérations de cotisations sociales qui ont engendré une « trappe à bas salaires » et pesé sur les qualifications, tout en creusant les déficits des comptes sociaux par manque de recettes ;
 - Etablir une Sécurité sociale professionnelle ;
2. Articuler la modernisation de l'industrie et la démocratie sociale et territoriale ;
3. Accroître l'effort de recherche et d'innovation ;
4. Développer une politique cohérente de l'énergie ;
5. Assurer le financement des entreprises industrielles en créant notamment un pôle financier public ;
6. Faire barrage à la spéculation et à l'appétit des financiers par une réforme fiscale et une législation dissuasive. ■



Au nom de la compétitivité, le patronat et le gouvernement veulent intensifier l'offensive contre les salariés

vendredi 21 janvier 2011

A la demande du ministère de l'Industrie, le cabinet privé COE-REXECODE fournit un rapport comparatif France-Allemagne qui au nom de compétitivité préconise la remise en cause des droits sociaux, pour tirer les salaires et les conditions de travail vers le bas.

Pour la Cgt, ce genre d'étude, dont les conclusions sont censées servir de base pour définir des priorités, doit être confié aux services publics comme l'Insee. Rexecode est un institut privé fortement dépendant du MEDEF. Il est inadmissible que l'argent public soit mis à la disposition d'un tel institut dont les études visent à servir le patronat.

La démarche réduisant la politique industrielle au seul aspect compétitivité et baisse du coût du travail n'est pas sérieuse. Elle est même dangereuse pour l'industrie.

La France se situe au 8ème rang européen en matière de coût du travail en tenant compte de la productivité du travail, derrière la Suède, le Danemark, la Finlande, l'Italie, l'Autriche et bien sûr derrière l'Allemagne.

Le rapport de Rexecode justifie l'offensive contre les retraites et les retraites complémentaires, contre les 35H, contre la fiscalité du patrimoine. Il préconise une baisse des cotisations sociales patronales. Les pertes de recettes pour la Sécurité sociale devraient être compensées par les salariés, sous la forme d'une « TVA sociale ».

Ce rapport fait l'impasse sur les vraies causes de l'affaiblissement de l'industrie française. Cet affaiblissement s'explique par des facteurs plus structurels qui sont à l'œuvre depuis longtemps, comme les coûts immenses des dividendes versés aux actionnaires qui dépassent l'investissement productif et handicapent les entreprises françaises.

Pour la Cgt, il n'y a pas de développement industriel sans mesures urgentes d'embauche, de formation, d'augmentation des salaires, sans des services publics de qualité, sans le développement des droits sociaux.

Les salariés, dans les entreprises donneuses d'ordre tout comme dans les entreprises sous-traitantes doivent avoir les mêmes droits pour leur permettre d'intervenir dans les choix stratégiques et la gestion de leur entreprise.

La fiscalité doit pénaliser la redistribution des dividendes aux actionnaires et inciter les entreprises à augmenter les dépenses en formation, en recherche-développement et en investissement productif.

Le système financier et notamment les banques doivent être mobilisés pour faciliter les conditions de financement en faveur de l'investissement productif, notamment dans les PMI.

Contrairement aux conclusions de ce rapport qui veut mettre en opposition les salariés allemands et français, développer l'industrie c'est aussi refuser cette mise en concurrence et développer les solidarités internationales.

Montreuil, le 21 janvier 2011



INTERVENTION DE LA CGT LORS DE LA REUNION DE LA CONFERENCE NATIONALE DE L'INDUSTRIE DU 14 DECEMBRE 2010

Après la tenue des E.G.I. le 4 mars dernier, le Président de la République annonçait des objectifs ambitieux pour la mise en place d'une nouvelle politique industrielle en France.

Dans un premier temps, 23 mesures ont été annoncées dont la mise en place de la CNI en juillet dernier, avec comme rôle principal d'arrêter l'hémorragie industrielle et l'hécatombe des pertes d'emplois industriels.

11 comités stratégiques ont également été mis en place au niveau national et pouvant être déclinés territorialement. La CGT revendique toujours la mise en place d'un 12^{ème} CSF portant sur l'industrie énergétique.

Pour répondre aux besoins d'accroissement de l'activité industrielle, stopper l'hémorragie d'emplois et pérenniser le socle industriel, il nous semble indispensable de nous mettre d'accord sur quelques points essentiels.

Le débat réduisant la politique industrielle au seul aspect compétitivité et baisse du cout du travail n'est pas sérieux et il est même dangereux pour l'industrie.

La France se situe au 8^{ème} rang européen en matière de cout du travail en tenant compte de la productivité, derrière la Suède, le Danemark, la Finlande, l'Italie, l'Autriche et bien sur derrière l'Allemagne, la source vient du conseil des prélèvements obligatoires.

Tout aussi nuisible pour l'économie et l'industrie, le débat portant sur les exonérations de cotisations sociales :

- nuisible pour la protection sociale, mais aussi pour l'industrie, car dévalorisant les salaires, les métiers et donc les rendant moins attractifs.

En tout état de cause, focaliser le débat sur la comparaison des salaires entre la France et les Pays à bas salaires est une grave erreur.

Le problème fondamental est la mise en place d'une stratégie de développement industriel, le nécessaire renforcement du potentiel productif par une véritable politique industrielle territorialisée, avec 3 autres dimensions sociales, environnementale et européenne.

L'absence de stratégie industrielle globale a affaibli le potentiel économique de la France dans plusieurs domaines, notamment les produits dits bas de gamme, mais croire que les pays émergents vont se contenter de la production de basse et moyenne gamme est là aussi une grave erreur.

80 % des produits exportés par la Chine sont des produits haute et moyenne gamme (cela représentait 64% en 1998 !). La comparaison avec les USA 90 %, l'Allemagne 89 % et la France (83 %) est flagrante, puisque ces 3 pays sont quasiment au même niveau que la Chine !

La montée en gamme est donc nécessaire, mais insuffisante : La CGT propose de mettre en place 5 axes pour développer l'activité industrielle et l'emploi industriel.

Nous aimerions notamment savoir où vous en êtes de la proposition des EGI, d'outil de financement comme la création du pôle public financier, et du livret d'épargne industrie.

Question importante, car l'une des grandes différences entre l'industrie allemande et française, est que dans le cas allemand, l'industrie est bien moins dépendante des marchés financiers, avec des PME de taille plus importantes et rencontrant moins de difficultés pour leur auto financement.

Une pression financière plus importante sur l'industrie française qu'en Allemagne, avec des taux de marges plus élevés en France.

La question de l'emploi industriel qui a reculé de 5,2 % en 2009 (- 170 000 emplois) a continué son recul en 2010, si l'on fait abstraction de l'emploi intérimaire.

En 2010, l'emploi dans le secteur marchand est certes à la hausse (+ 24 000), mais l'intérim a augmenté de 85.400 unités.

Ces savoirs faire et compétences sont définitivement perdus par les secteurs industriels : parler de politique industrielle perd tout sens, si des mesures urgentes d'embauches et de formation ne sont pas prises par les pouvoirs publics et le patronat.

En matière de droits sociaux et d'interventions des salariés : les FGI avaient demandé une évaluation et une étude d'impact portant sur les exonérations de cotisations sociales, les mesures fiscales et les aides publiques destinées au secteur industriel – Où en est-on ?

La CGT souhaite un état des lieux de tous les dispositifs publics existants de soutien à l'industrie.

Nous souhaitons un contrôle accru incluant des droits d'intervention sur les choix stratégiques des entreprises pour les salariés au travers des CA et des CE pour avoir accès à l'information sur la stratégie de l'entreprise.

Le Comité Inter-Entreprises doit être mis en place pour permettre aux salariés des EDD et des entreprises sous traitantes, d'avoir accès au même niveau d'information et de consultation sur les choix stratégiques des entreprises donneuses d'ordres.

Concernant la compétitivité, nous sommes favorables à une étude approfondie incluant dans cette notion, les dimensions de recherches et développements, de transports, logistiques, infrastructures et services publics, impacts environnementaux, énergies et droits sociaux.

Si nous ne travaillons pas ces sujets, et ne mesurons pas l'urgence de la situation, la politique industrielle restera au stade du discours, car pendant ce temps là, la désindustrialisation française se poursuit et s'accélère.

Les membres CGT à la CNI : Bernard DEVERT, Mohammed OUSSEDIK